

Publié le 6 mars 2015

EnerD2 : des contrats de performance énergétique pour les collectivités

L'aménageur Sers, l'énergéticien Réseau GDS, et la Caisse des Dépôts créent un nouvel acteur expert de la rénovation énergétique des bâtiments : EnerD2. Il propose des contrats de performance énergétique (CPE) aux collectivités et bailleurs sociaux alsaciens.



Deux Sociétés d'économie mixte strasbourgeoises, l'énergéticien Réseau GDS et la société d'aménagement Sers, s'associent avec la Caisse des Dépôts pour créer la filiale EnerD2, une société dédiée à la performance énergétique des bâtiments. Elle propose aux collectivités locales, aux bailleurs sociaux et autres acteurs des secteurs tertiaire et résidentiel de la région des contrats de performance énergétique (CPE) de leurs bâtiments et immeubles d'habitation. Actionnaire des deux Sem, la Caisse des dépôts est également partenaire de la nouvelle entité « à laquelle elle donne sa crédibilité et son image auprès des clients », estime Eric Fullenwarth, directeur général de la Sers, à l'origine de la création d'EnerD2. Pour la Sem strasbourgeoise, « la transition énergétique ne se joue pas uniquement sur le bâti neuf et dans les écoquartiers, mais aussi dans la capacité à traiter le patrimoine bâti existant ».

Dans cette nouvelle société, chaque partenaire est complémentaire. Réseau GDS, opérateur local du réseau de gaz naturel et de réseaux de chaleur, propose aux collectivités l'expertise de ses ingénieurs thermiciens. L'équipe de la Sers, impliquée à Strasbourg dans le l'aménagement d'écoquartiers, apporte ensuite son savoir-faire dans les travaux à réaliser. La Sem est actuellement l'aménageur de l'écoquartier Danube, retenu par l'Etat comme labellisable, grâce à sa future tour et

son îlot à énergie positive.

Un pôle public qui se renforce

Quant à EnerD2, elle a trouvé son modèle économique. Les investissements nécessaires à la réalisation d'un CPE seront couverts, à terme, par les économies d'énergie réalisées. « Après diagnostic, les solutions pourront aller de l'isolation complète d'un bâtiment à une simple intervention sur les système de chauffage et régulation », précise Eric Fullenwarth.

Si la nouvelle filiale s'adresse aux collectivités de l'ensemble de la région, elle vient aussi renforcer le « pôle de l'énergie publique de Strasbourg » (peps) qui accompagne la capitale alsacienne dans sa transition énergétique. Ce pôle comprend une autre filiale de Réseau GDS, appelée Réseau de chaleur urbaine de Strasbourg, créée en 2014 en partenariat avec la société suisse EBM Thermique, spécialisée dans les énergies renouvelables. En ligne de mire : la construction, la rénovation, la modernisation et l'exploitation des réseaux de chaleur d'Eurométropole, la Communauté urbaine de Strasbourg. Réseau GDS contribue également au développement des énergies renouvelables dans la capitale alsacienne avec son projet de valorisation du biométhane issu des eaux usées, qui sera injecté dans le réseau de gaz naturel de la ville d'ici à 2016.

Patrick Cros – Naja

Par Carine LE GUEVEL